

DES MOTS POUR DES MAUX



DOSSIER

Des mots pour des maux

Le samedi 12 octobre avait lieu la seconde édition de la journée des handicaps invisibles à Nogent-sur-Oise. Retour sur un évènement qui lève le silence sur ces maladies méconues.

PAGE 6

C'EST PAS CE QUE VOUS CROYEZ !

La Laïcité

Cette semaine, Damien s'attaque à la laïcité dans sa chronique C'est pas ce que vous croyez !

PAGE 4

DEBOISONS LA LANGUE DE BOIS

La Réalité

La réalité du terrain, la réalité du quotidien.. Qu'est ce qu'il se cache derrière le mot réalité ?

PAGE 16

Sommaire

Sommaire /Edito	P2
Wall Tweet	P3
C'est pas ce que vous croyez !	
La Laïcité	P4-5
Dossier	
Des mots pour des maux	P6-15
Déboisons la langue de bois	
La Réalité	P16-18
Retour sur l'actu	P19
Announces	P20

Éditorial

A travers nos articles, nous espérons pouvoir vous apporter une vision de l'information différente. Il ne s'agit pas pour nous, de simplement suivre l'actualité et de surfer sur des polémiques comme bons nombres de médias.

Avec le Mouton, nous désirons sincèrement pouvoir donner à chacun l'opportunité de se faire sa propre opinion. Pour se faire, nous essayons du mieux possible de toujours partir des faits, et de s'interroger sur ces derniers.

L'information n'est pas simplement une opinion qu'on impose (bien souvent) comme le font les grands médias. Il n'y a pas de vérité absolue, mais simplement des faits que chacun peut interpréter à sa manière et en tirer ses propres conclusions.

Et au fil des années, à cause d'un manque d'indépendance de nos médias nationaux, notre esprit critique s'est endormi. Nous espérons pouvoir aider à le remettre en service et pouvoir continuer à remettre le réel et les faits au centre des débats et sujets traités.

La rédaction

Hier c'était ATB, les autoroutes,
la Poste, EDF...
Et demain ce sera quoi ?

**NOUS SIGNONS
ET VOUS ?**

<https://referendum.interieur.gouv.fr>



Announces du Mouton

Vous voulez vous engager avec le Mouton ?

Nous recherchons actuellement un ou des rédacteurs web bénévoles prêts à nous aider à couvrir l'actualité pour cette gazette et notre site internet.

Vous pouvez prendre contact en nous envoyant un mail à : contact@lemoutonlibere.fr et avec comme objet : Candidature Rédacteur

Réseaux Sociaux

N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook et sur Twitter en vous abonnant à [@MoutonLibere](https://twitter.com/MoutonLibere) !

Le Wall Tweet

Chaque semaine, nous revenons sur des tweets marquant et percutant du dernier mois.



Alexis Poulin @Poulin2012

Vous allez nous sortir des sondages bidons tous les dimanches pendant deux ans ? L'un ou l'autre c'est la même soupe autoritaire au profit des actionnaires. En 2022, ce ne sera pas eux. [#onvousvoit](#)



Le JDD @leJDD · 4h

SONDAGE. L'écart se resserre entre Macron et Le Pen en cas de 2e tour à la présidentielle [lejdd.fr/Politique/sond...](#)



Aude Rossigneux @ARossigneux · 13h

DU coup je vous invite à nous proposer du travail plutôt que du chômage. Merci d'avance. Bisous.



franceinfo @franceinfo · 1 nov.

Réforme de l'assurance chômage : "Le travail doit payer plus" que le chômage, affirme Muriel Pénicaud

[francetvinfo.fr/economie/emplo...](#)



Debunker des Etoiles

@DeBunKerEtoiles

Petit rappel :

Être « ouvert d'esprit », c'est tenir compte des preuves que l'on nous présente, et pas croire en n'importe quoi sans preuve...



Guillaume Nicoulaud
@ordespontane

Que vous soyez pour ou contre le voile islamique n'a aucune importance. La réalité, c'est que nous avons des sujets autrement plus importants sur la planche. Des sujets qui ont vraiment un impact sur vos vies et celles de vos enfants.



Cédric Hébrard
@cedrichebrard

Les cheminots n'en foutent pas une, ok. Mais il y a quand même un mystère... pourquoi quand des mecs qui n'en foutent pas une, arrête de n'en foutre pas une... c'est le bordel ?



Le sujet est brûlant et, il faut croire, éternellement actuel. Bon nombre de citoyens pensent maîtriser ce mot, mais qu'en est-il vraiment?

Les politiciens, eux, en usent et abusent chaque jour. Au bout du compte, on en perd largement la consistance originelle. Depuis 1905 (séparation de l'Église et de l'État en France), à peu près tout et n'importe quoi a été dit sur la laïcité.

Il est ainsi temps, après plus d'un siècle de «pratique», de replacer correctement ce terme dans notre société. Commençons en partant de la base historique, comme il convient toujours de le faire.

Déconstruction du mot



Signification éthymologique de laïque :
 membre de la masse populaire ne faisant pas partie du clergé.

L'opposition au clergé

Durant l'Antiquité tardive (fin du IIIème siècle jusqu'au début du VIIIème), le christianisme s'installe solidement en Europe.

Il faut donc distinguer les «simples fidèles» des véritables membres du clergé (soit les hauts-représentants du culte).

C'est de cette façon que la laïcité est née au cœur de nos anciennes

civilisations. A cette époque, il ne s'agissait pas de quelconque séparation des pouvoirs (ni même de liberté de pensée/croyance), mais plutôt de définir deux nouveaux statuts différents et francs entre les individus, à l'intérieur même du territoire chrétien.

Un être laïque s'oppose alors logiquement à un clerc, l'un ne pouvant toutefois pas exister sans l'autre.

Les déformations du temps

Maintenant que la source étymologique de la laïcité a été mise en lumière, il est temps de se pencher sur les ravages exercés sur son sens par le temps.

Et c'est un grand bond dans l'Histoire que nous allons faire, puisque nous allons nous intéresser à celui qui est considéré (du moins par certains) comme «le père de la laïcité moderne» : Roger Williams (théologien né à Londres en 1603).

Aux États-Unis, où il a vécu une grande partie de sa vie, on estime que le pasteur Williams est un des premiers à avoir pensé la neutralité de l'État en matière religieuse. En effet, cet homme de foi déplorait largement la corruption présente au sein des grandes églises.

Il est donc assez logique de le voir rapidement promouvoir la fin de l'autorité cléricale sur les affaires publiques. Ce qui lui a attiré, évidemment, de nombreux problèmes (quand on s'attaque aux puissants...), le forçant souvent à s'enfuir vers des horizons moins tumultueux.

Bref, c'est par la voix et la plume de Williams (entre autres) que la laïcité s'assimila progressive-

ment à la liberté de conscience et de culte. La tolérance des autres croyances (et de la non-croyance, également) émerge petit à petit dans les esprits.

Il est aussi bon de noter, en parallèle, que Roger Williams était, à l'heure du grand colonialisme (soit, par extension, du racisme décomplexé), proche des populations Amérindiennes. Ce détail précis en fait un humaniste courageux, qui n'hésitait pas à se confronter aux mœurs (stupides) de son époque. Inutile de souligner que cette qualité est devenue très rare aujourd'hui...

Et maintenant?

Le concept de laïcité moderne englobe finalement plusieurs libertés individuelles. Or, ce ne fût qu'en 1905, en France, que l'État rejeta l'Église de ses plus hautes sphères de pouvoir.

Cependant, la loi du 9 Décembre 1905 ne parle jamais de laïcité, précisément (contrairement à la Constitution de 1958, qui fait état, elle, d'une «République Française laïque»).

Par contre, on y évoque noir sur blanc la «liberté de conscience», le «libre exercice des cultes», les

«édifices servant à l'exercice public du culte», les «associations [...] des cultes», ou encore la «police des cultes».

Ce sont des termes bien plus précis, en vérité, qui font que le racourci vers la laïcité n'est pas tout à fait juste. Il s'agit ni plus ni moins, comme pour le mot «politique» d'ailleurs, d'un énième abus de langage, d'une assimilation relativement biaisée des termes.

Bien entendu, aujourd'hui le rétropédalage paraît totalement impossible. Trop de personnes se sont emparées de la laïcité pour la tordre dans des sens dont elle ne voulait pas.

Trop de discours ce sont portés sur elle, chargeant sur ses frêles épaules des notions très lourdes, et donc des polémiques à n'en plus finir. Ceci dit, nous pouvons également considérer que le devoir du citoyen est de remettre de la justesse dans le débat.

S'il n'est pas possible d'effacer les erreurs du temps, alors nous pouvons toujours les rayer, puis inscrire à la suite ce qui nous semble bien meilleur, plus juste, et infinité plus sain.

Les sources de cet article :

- <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000508749>
- <https://www.vie-publique.fr/dossier/20199-letat-et-les-cultes-laïcité-et-loi-de-1905>
- http://www.symentalcfdtsf.fr/pdf/am/27_6.pdf
- https://www.lemonde.fr/idees/article/2013/11/23/l-inventeur-de-la-laïcité_3519016_3232.html
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/roger-williams/>
- <https://www.universalis.fr/encyclopedie/antiquité-l-antiquité-tardive/>
- <https://blogs.mediapart.fr/edition/laïcité/article/201015/peut-donner-une-definition-de-la-laïcité>
- <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3005>
- <https://sites.google.com/site/etymologielatingrec/home/l/laïque>
- <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Laicite.htm>





Des mots pour des maux

Le samedi 12 octobre avait lieu la seconde édition de la journée des handicaps invisibles à Nogent-sur-Oise. Nous y avons été cordialement conviés, et c'est avec un grand plaisir que nous nous sommes rendus sur place pour y passer la journée.

Ce grand forum est, comme son nom l'indique, consacré aux handicaps invisibles. Il faut savoir qu'en France de nombreuses maladies handicapantes ne sont pas reconnues ni prises en charge par la sécurité sociale.

Des millions de personnes sont dans une grande détresse face au silence qui règne autour de leurs maladies. Plusieurs associations dans tout le territoire se bougent afin que les choses changent et que ce silence soit brisé.

Il y avait donc lors de cette journée des dizaines d'associations présentes, des interventions afin de parler de ces handicaps invisibles.

Le député Maxime Minot a également fait le déplacement et est venu à leur rencontre. Nous avons pu échanger avec lui sur ces sujets.

Une journée très enrichissante, non seulement en informations mais surtout en rencontres, que nous avons voulu partager avec vous.

Bonne lecture

par Arya Odn

NOMMER LES MAUX POUR MIEUX LES COMPRENDRE

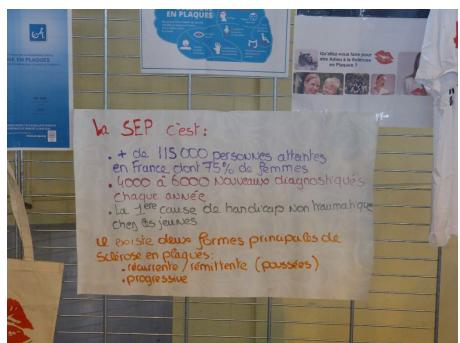
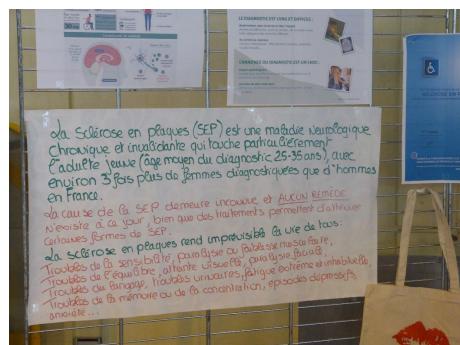
LA SCLÉROSE EN PLAQUES

La sclérose en plaques (appelée aussi par son acronyme, « SEP ») est une maladie auto-immune chronique du système nerveux central. Elle se caractérise par une réaction inflammatoire d'origine auto-immune dans la substance blanche du cerveau et de la moelle. La réaction du système de défense immunitaire est dirigée contre la « myéline », un composant de la gaine protectrice des fibres nerveuses et donc très important pour la transmission des signaux nerveux dans les cellules du cerveau et de la moelle épinière (c'est-à-dire le

système nerveux central). Les causes exactes de la sclérose en plaques restent inconnues à ce jour même si l'on sait qu'il s'agit d'une maladie auto-immune, c'est-à-dire qui implique une activité anormale du système immunitaire, car dirigée contre des composants normaux de l'organisme. Plusieurs facteurs favoriseraient l'apparition de la maladie : des facteurs génétiques, avec un probable terrain familial et des facteurs environnementaux, viraux ou liés à la géographie.

Prise en charge : Malgré le fait qu'aucun traitement curatif n'existe actuellement, la sclérose en plaque est reconnue et fait partie des affections de longue durée ouvrant droit à une prise en charge à 100% (ALD 25).

Lien INSERM : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/dossiers-information/sclerose-en-plaques-sep>



LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse due à une bactérie (Borrelia) transmise par l'intermédiaire d'une piqûre de tique. Cette maladie peut toucher plusieurs

organes, le plus souvent la peau, les articulations et le système nerveux.

Ancien article concernant la maladie de Lyme. ([https://le-](https://le-mouton-libere.fr/2019/08/09/lassociation-france-lyme-porte-plainte-contre-la-spilf/)

moutonlibere.fr/2019/08/09/lassociation-france-lyme-porte-plainte-contre-la-spilf/)

Prise en charge : La maladie de Lyme fait partie des handicaps in-



visibles non reconnu et non pris en charge actuellement.

OMS (organisation mondiale de la santé) : Le 18 juin 2018, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié la 11e révision de la Classification internationale des maladies ou CIM11. L'OMS a reçu plus de 10 000 propositions de révision de

la CIM-11. Le comité ad hoc pour l'équité en santé concernant les codes de la borréliose de la CIM-11 a mis en œuvre une approche globale qui a établi avec succès de nouveaux codes pour les complications potentiellement mortelles de la maladie de Lyme.

Dernièrement les parlementaires ont rejeté les nombreux amendements concernant le financement de la recherche fondamentale pour la maladie de Lyme.



Voici également la réponse donnée, lors des questions écrites, par la Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

M. Frédéric Reiss. En septembre 2016, la Haute autorité de santé a lancé un plan national de lutte contre la maladie de Lyme, avec pour objectif d'accroître et de coordonner la recherche. Où en est-on aujourd'hui ? Dans une guérilla stérile de spécialistes, alors que les malades souffrent et que 27 000 cas nouveaux – certains parlent même de 50 000 – gonflent leurs effectifs chaque année. En juin 2018, un protocole national de diagnostic et de soins a été publié. Mais la Haute autorité de santé a semé le trouble, si bien que nous restons dans une impasse. Dans la programmation pluriannuelle de la recherche et dans le cadre de ce budget, des crédits sont-ils prévus pour permettre aux chercheurs en sciences de la vie et de la santé d'aboutir à des résultats décisifs, notamment en matière de dépistage et de fiabilité des tests ? Voilà un exemple concret, Madame la ministre, pour illustrer votre conclusion sur le retour de la connaissance vers la société...

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Comme vous l'avez rappelé, ce sujet appartient plutôt au périmètre du ministère des solidarités et de la santé, dans la mesure où il s'agit de recherche clinique et non pas fondamentale. Néanmoins, les équipes de l'INSERM sont mobilisées sur cette question. L'objectif du projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche n'est pas d'effectuer un fléchage, maladie par maladie, étant donné que cela n'aurait pas beaucoup de sens en recherche fondamentale. Un mécanisme, normal ou pathologique, peut sous-tendre un très grand nombre de pathologies. La recherche fondamentale produit de la connaissance, à partir de laquelle on pourra poser des questions médicales spécifiques. Le problème de la maladie de Lyme est d'abord celui de la complexité du diagnostic. Il est très important de pouvoir décrire au mieux cette maladie.

FIBROMYALGIE

Appelée aussi fibrosite, syndrome polyalgique idiopathique diffus (SPID) ou polyenthésopathie, la fibromyalgie est une maladie chronique invalidante. La fibromyalgie

associe des douleurs chroniques, articulaires, mais aussi une fatigue injustifiée, des troubles du sommeil, et bien d'autres symptômes.

Entre 2 et 3 millions de personnes souffrent de cette maladie en France, et ce ne sont que les chiffres de personnes diagnostiquées. Et malgré cela, il n'y aucune avancée que ce soit dans la détection ou la reconnaissance de la maladie ou les traitements.

Prise en charge : Considérée en France comme un symptôme et non une maladie, elle n'est pas reconnue, il est donc impossible d'avoir une ADL (affection longue durée et prise en charge à 100%) pour la fibromyalgie. Il faut donc tenter une ALD 31 ou hors liste (qui

bien souvent est refusée).

OMS : La fibromyalgie est reconnue par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) depuis 1992. Elle a d'abord été classée comme maladie rhumatismale (M 79.0) et depuis Janvier 2006, elle est désormais reconnue maladie à part entière (M 79.7).

Voici ci-dessous une des réponses, aux questions écrites sur le sujet de la fibromyalgie, donnée par le ministère des solidarités et de la santé.

Ce qui n'est pas précisé dans la réponse c'est que ce rapport d'expertise est attendu depuis 2016, qu'il est reporté chaque année. Il devrait être « finalisé » pour début 2020.



Question écrite n° 11125 de Mme Pascale Gruny (Aisne - Les Républicains)

publiée dans le JO Sénat du 27/06/2019 - page 3330

Mme Pascale Gruny attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la reconnaissance de la fibromyalgie comme maladie. La fibromyalgie, qui entraîne des douleurs musculaires et articulaires, fatigue, troubles du sommeil, troubles cognitifs, touche un grand nombre de Français jusqu'à hauteur de 3 millions de personnes. Même si elle est reconnue comme maladie à part entière par l'organisation mondiale de la santé (OMS), elle n'est toujours pas reconnue comme telle par la France. La fibromyalgie reste aujourd'hui un syndrome et non une maladie. Une telle reconnaissance permettrait aux médecins de mettre en place de véritables parcours de soins et une bonne prise en charge des personnes souffrant de fibromyalgie. L'année dernière, le ministère de la santé a souhaité s'appuyer sur une expertise de l'institut national de la santé et de la recherche médicale afin d'avoir des connaissances actualisées issues des recherches internationales et pluridisciplinaires sur la fibromyalgie. La publication du rapport était prévue fin mars 2019. En conséquence, elle lui demande de lui préciser le résultat de cette étude et la position du Gouvernement quant à une reconnaissance officielle de la fibromyalgie comme maladie.

Réponse du Ministère des solidarités et de la santé

publiée dans le JO Sénat du 04/07/2019 - page 3556

Le ministère des solidarités et de la santé qui suit avec attention les difficultés que peuvent connaître certains patients atteints de fibromyalgie a souhaité s'appuyer sur une expertise de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) afin d'avoir des connaissances actualisées issues des recherches internationales et pluridisciplinaires sur la fibromyalgie. Les cinq axes principaux de cette expertise sont : les enjeux sociétaux, économiques et individuels en France et à l'étranger ; les connaissances médicales actuelles ; la physiopathologie de la fibromyalgie ; la prise en charge médicale de la douleur chronique ; la problématique spécifique en pédiatrie. Cette expertise devrait permettre d'actualiser les recommandations professionnelles faites en 2010 par la Haute autorité de santé (HAS). Les travaux de l'INSERM sont en cours avec la constitution d'un important fond documentaire multidisciplinaire et d'un groupe d'experts interprofessionnels national et international. La publication du rapport définitif est actuellement attendue pour la fin du 4ème trimestre 2019. Par ailleurs, la HAS a inscrit dans son programme de travail 2019 des recommandations sur « le parcours du patient douloureux chronique » qui bénéficieront aux patients atteints de fibromyalgie. Ces travaux viennent de débuter.

ENDOMÉTRIOSE

L'endomètre est le tissu qui tapisse l'utérus. Sous l'effet des hormones (oestrogènes), au cours du cycle, l'endomètre s'épaissit en vue d'une potentielle grossesse, et s'il n'y a pas fécondation, il se désagrège et saigne. Ce sont les règles. Chez la femme qui a de l'endométriose des cellules vont remonter et migrer via les trompes.

Le tissu semblable au tissu endométrial qui se développe hors de l'utérus provoque alors des lésions, des adhérences et des kystes ovariens, (endométriomes) dans les organes colonisés. Cette colonisation, si elle a principalement lieu

sur les organes génitaux et le péritoine peut fréquemment s'étendre aux appareils urinaire, digestif, et plus rarement pulmonaire. Cette maladie touche entre 5 et 10% des femmes.

Prise en charge : L'endométriose n'est pas dans la liste des maladies prises en charge par une ADL (affection longue durée et prise en charge à 100%). Il faut donc tenter une ALD 31 ou hors liste (qui bien souvent est refusée).



SYNDROME D'EHLER DANLOS

Le syndrome d'Ehlers-Danlos est un groupe de maladies génétiques caractérisées par une anomalie du tissu conjonctif, c'est-à-dire des tissus de soutien.

Le syndrome d'Ehlers-Danlos est une maladie génétique qui affecte la production de collagène, une protéine qui donne l'élasticité et la force aux tissus conjonctifs tels que la peau, les tendons, les ligaments, ainsi que les parois des or-

ganes et des vaisseaux sanguins.

Prise en charge : Le syndrome d'Ehlers Danlos n'est pas dans la liste des maladies prises en charge par une ADL (affection longue durée et prise en charge à 100%). Il faut donc tenter une ALD 31 ou hors liste (qui bien souvent est refusée).



DYSPRAXIE

La dyspraxie est un trouble du développement moteur qui touche la planification, la réalisation, la coordination et l'automatisation

des gestes volontaires. Elle touche-rait au moins 6% des enfants scolarisés, soit environ 1 enfant par classe.



AUTISME

L'autisme, ou plus généralement les troubles du spectre de l'autisme (TSA), est un trouble du développement humain caractérisé par des difficultés de l'apprentissage social et de la communication, avec des comportements stéréotypés et persévératifs.



LE DÉPUTÉ MAXIME MINOT

Député LR de l'Oise (7e circonscription), il avait été convié à la journée des handicaps invisibles et il s'y est rendu dans l'après-midi.

Il m'a semblé important d'écrire un petit article dans ce dossier sur sa venue, tout en laissant les points de vue partisans de côté, la question n'est pas de parler de sa famille politique mais bien de ses agissements à titre personnel.

Il faut savoir que très peu de députés prennent quelques minutes de leur temps pour les sujets d'handicaps invisibles. Bien souvent invités, très peu se donne la peine de se déplacer, surtout quand les grands médias sont absents. Il semblait donc important de souligner sa venue, car il faut rester objectif et savoir reconnaître quand des bonnes choses sont faites.

Maxime Minot a passé plus de deux heures dans le forum, à faire le tour de chaque stand, en prenant le temps d'échanger avec chaque association.

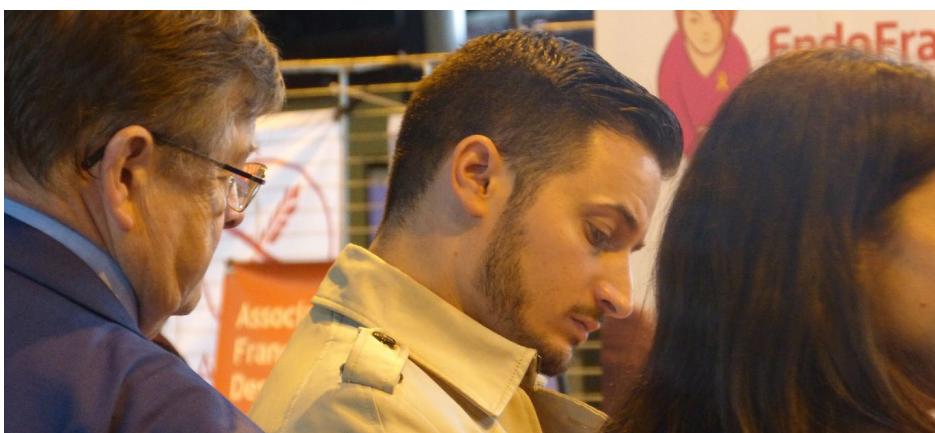
Nous l'avons donc également rencontré, et pu échanger avec lui. C'est une personne très accessible, n'étant pas dans des discours « préparé, prémâché », il a été vraiment à l'écoute, et ouvert au débat et dialogue.



Bien évidemment, nous avons échangé sur les difficultés des patients atteints d'handicaps invisibles et plus précisément sur la fibromyalgie dont un rapport est

attendu depuis plusieurs années et reportées en permanence. Lors de cet échange, il a soulevé le fait que selon lui il fallait que plusieurs députés hors familles politiques se saisissent de ce dossier, c'était un de ses souhaits en tout cas.

A la demande de l'association DEFHI91, il a accepté de se joindre à une réunion prévue avec le député LR Viala le 30 octobre à l'assemblée nationale (lien d'un article à ce sujet : <https://asso-hif.fr/2019/10/rencontre-a-lassemblee/>) afin d'aborder les problématiques de la non prise en charge de la fibromyalgie.



BANDE-DESSINÉE : LES GALÈRES D'UN PANDA PAR PANDA

Une petite bande-dessinée abordant les tracas quotidiens des malades de maladies invisibles (en particulier le Syndrome d'Ehlers Danlos).

C'est l'oeuvre d'une jeune artiste, auto-éditée. Une centaine de page, relatant les galères d'une personne atteinte de SED, mais aussi des témoignages et tout ça avec une note d'humour pour rendre le sujet plus digeste.

Ça se lit très facilement, c'est fluide et agréable. Personnellement, j'ai eu un peu de mal à me faire à l'écriture inclusive utilisée (avec modération), mais cela n'a pas enlevé l'envie de tourner page après page afin de continuer à découvrir son univers mais aussi comment ce sujet très difficile est abordé.

Comme indiqué, c'est le tome 1 qui est consacré au traitement médical, errance médicale...

Certains sujets sont vraiment très bien détaillés et abordés, d'une manière à la fois enfantine (dans le sens de l'accessibilité à l'information avec sourire) mais aussi avec un côté un peu « résigné ». Car il faut savoir que dans le parcours

médical d'une personne souffrant d'un handicap invisible le premier combat très difficile est d'arriver à ce qu'un médecin croit le patient. Et ça déclenche une espèce de résignation par moment, car quand le corps médical donne son « verdict » c'est censé être exact puisque les professionnels c'est eux. Donc en tant que patient, au début on accepte, puis d'autres symptômes arrivent, on retourne voir un médecin et on accepte et ainsi de suite...

D'autres sujets sont aussi abordés, comme tout ce qui va être du domaine LGBT, ce qui selon moi aurait peut-être mérité une bande-dessinée à part entière, car c'est un sujet vaste qui n'est du coup qu'effleuré et peut être pas forcément à sa place. Mais cela n'est pas dérangeant car cela fait un ensemble de l'univers de cette artiste qui est incroyablement riche.

Si je devais conclure rapidement, je dirais que c'est une pe-

tite bande-dessinée qui se lit rapidement. Elle pose des questions sociétales importantes, que ce soit sur les maladies, l'ignorance, le harcèlement. Mais ce qui m'a vraiment plus c'est qu'elle explique aussi de manière tellement imagée et simple le quotidien de ces malades, que tout de suite ça rend accessible la compréhension et ça permet pour ceux qui ne le vivent pas au quotidien de mieux comprendre les choses, et pour ceux qui comme moi-même sont atteints d'une de ces maladies, ça parle directement et on se voit dans ce personnage très attachant.

Pour ceux qui veulent agrandir leur bibliothèque, je vous le conseille, car il est vraiment bien et est aussi accessible à un public jeune (pour pouvoir en parler avec des enfants par exemple). De plus, l'artiste avec qui nous avons pu échanger un long moment, a tout payé de sa poche dans le seul but d'informer et de sensibiliser sur ces sujets trop souvent ignoré par la société, et ça c'est vraiment très important d'encourager ces jeunes artistes qui font ce qui peuvent avec leur moyen.

Mail : lesgalresdunpanda@gmail.com

Boutique en ligne : <https://tictail.com/lesgalresdunpanda>

Tipee : <https://en.tipee.com/les-galeres-d-un-panda>



PAINKILLER, LA VR POUR AIDER À GUERIR

Une start-up qui veut utiliser la réalité virtuelle (VR) au service des patients pour traiter les douleurs chroniques.

Dans de nombreuses thérapies, la réalité virtuelle trouve toute sa place comme technologie révolutionnaire, douce et sans effets secondaires. Le but est que le patient puisse ne plus penser à ses douleurs, à permettre des moments de méditation, de détente...

Un sujet encore très peu connu, encore en phase de développement mais avec un énorme potentiel et espoir pour les malades de douleurs chroniques. Après faut-il encore supporté la VR car malheureusement certaines personnes sont désorientées avec un casque VR, ce qui peut entraîner des vertiges, nausées,... mais c'est assez rare, et pour tout les autres c'est vraiment une superbe technologie. Pour ceux, qui sont désirent en savoir plus, n'hésitez pas à aller voir sur leur page facebook.

Site : <https://www.painkillar.com/>
FB : https://www.facebook.com/pg/painkillar.io/about/?ref=page_internal

de s'y intéresser, de se renseigner c'est participer à la fin d'un silence et d'une souffrance pour beaucoup de gens.



POINT DE VUE**POUR CONCLURE**

Peu importe la maladie dont on souffre, le plus important c'est de pouvoir être écouté, et soutenu. Surtout quand on souffre de douleurs chroniques et d'une maladie physiquement invisible. Le regard des autres est le plus douloureux à vivre, de devoir se justifier en permanence, de rarement être pris au sérieux.

Nous vivons dans une société où tout est dans l'apparence, handicap rime avec fauteuil roulant, douleur rime avec coucher au lit,

toutes ces fausses idées rendent la vie de millions de personnes difficile.

Le fait de ne pas avoir accès à un traitement, de devoir vivre avec des douleurs qui handicapent le quotidien est déjà une lourde peine, alors dites vous que chaque fois que vous jugez ou manquez simplement d'ouverture d'esprit envers ces personnes vous les condamnez un peu plus.

Prenons un exemple simple, l'oxygène. Pour vivre, on a tous be-

soin d'oxygène et il y en a partout pourtant on ne le voit pas à l'œil nu, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas là. Ne partez donc pas du principe que si vous ne voyez pas un handicap c'est qu'il n'existe pas. Le handicap est un domaine vaste, il en existe différentes formes.

Si dans vos villes, il y a des journées handicaps, n'hésitez pas à vous y rendre car même si vous n'êtes pas concernés, juste le fait



Déboisons la langue de bois

Epidsoe 2

La réalité



par Ades

Qu'ils sont beaux ces élus, éditorialistes et spécialistes en tout genre qui sur les plateaux ou dans leurs discours nous parlent de la réalité. La réalité du quotidien, la réalité du terrain, ce que veulent réellement les français... Voilà autant de petites phrases qui viennent ponctuer les débats publics, dans le but de montrer que l'on sait ce qu'il se passe dans le monde réel.

Les personnalités politiques aiment beaucoup se référer à la réalité pour faire passer des messages politiques plus facilement. Avec cet argument, elles mettent en avant une expertise, une connaissance approfondie de ce qu'il se passe dans le pays. C'est aussi avec ce même argument que les

politiques se combattent, en s'accusant de soit minimiser ou d'extrapoler la réalité.

Cependant, on peut se poser la question : est il vraiment possible de savoir ce qui est réel ou non ? De quel droit une personne peut dire ce qui est réel ou non ? Est ce qu'utiliser le réel comme argument dans les débats a encore un sens ?

La réalité, un concept difficilement définissable.

Afin de comprendre pourquoi on utilise la réalité comme argument, il est important d'essayer de comprendre ce que c'est. Car oui, la réalité n'est pas un concept que l'on peut définir facilement.

La réalité, c'est les choses que l'on peut ressentir

Tout d'abord, il nous faut décornerquer le mot. La réalité vient du latin *realitas*, qui est un mot forgé par le philosophe Jean Duns Scot. Ce mot est lui même construit du latin *res*, qui signifie la chose. Scot définit donc ce concept de *realitas* comme étant le principe et l'actualité d'un objet donné. C'est à dire que pour qu'une pierre soit réelle, il faut d'abord qu'on puisse l'imaginer, pour que l'on puisse reconnaître toutes les pierres (le principe). Mais aussi qu'on puisse la ressentir concrètement (la voir, la toucher ou l'entendre) : c'est l'actualité.



Cette pensée scotiste restera dominante dans toute l'Europe jusqu'au XVII^e siècle environ. Pendant cette période, de nouvelles définitions fleurissent chez Descartes ou Hume. Ce dernier définit que ce qui appartient au réel n'est pas ce qui peut exister, mais ce qui existe effectivement. Pour reprendre avec nos cailloux, une pierre est réelle que si elle est devant nous et qu'elle est concrète (c'est à dire qu'on peut la sentir avec nos sens).

On peut noter que nos définitions contemporaine du mot sont dans le même esprit. Dans le Larousse, la réalité est ce qui existe effectivement (comme la définition de Hume). Cette notion s'oppose donc à l'illusion ou au rêve. Dans la définition du CNRTL, la réalité est ce qui n'est pas le produit de la pensée.

Donc nos cailloux, puisqu'ils existent et qu'on peut les toucher, ils sont réels.

La réalité, c'est plus que des cailloux.

On peut remonter également dans la Grèce Antique et voir du côté de Platon. Même si le terme de *realitas* n'existe pas encore, le

philosophe grec considérait que l'ensemble du monde physique, et de ce qui est concret, n'est qu'une représentation, une illusion.

Plus récemment pour Kant, tout ce qui apparaît à l'être humain est considéré comme réel. Cependant selon lui, tout ce qui est réel n'est pas forcément vrai car la réalité relève de l'expérience vécue.

Tout ce qui est réel n'est pas forcément vrai car la réalité relève de l'expérience vécue

Karl Popper, un philosophe du 20^e siècle, propose de découper la réalité en 3 mondes :

- Un monde des objets physiques, vivants ou non
- Un monde des ressentis et des vécus, conscients et inconscients
- Un monde des productions objectives de l'esprit humain (aussi bien des objets que des théories, ou des œuvres d'art)

Avec cette définition, la réalité correspond à tout ce qui existe.

On peut donc considérer que nos pierres, mais aussi les rêves ou encore les théories font partie du réel.

Chez les scientifiques comme Max Plank, la réalité et l'ensemble du

monde qui nous entoure n'est que la totalité des expériences que nous en avons. Selon lui les couleurs comme le rouge ou le bleu feraient partie de la réalité pour les voyants, mais pas pour les aveugles.

On se rend donc compte que la réalité est une notion assez complexe à définir. Là où on peut penser que la réalité sont des choses concrètes comme des pierres ou le repas du dimanche chez belle-maman, on peut considérer comme réel les rêves et les expériences de chacun. La joie lors de la victoire de l'équipe de France de football lors de la Coupe du Monde 2018, ça fait partie de la réalité.

Alors, quand les politiques, éditorialistes et spécialistes emploient, à quelle réalité se réfèrent-ils ?

La réalité et la communication

En 1976, le psychologue-sociologue Paul Watzlawick sort *La réalité de la réalité*. Cet ouvrage est construit autour de l'hypothèse suivante :

Il n'existe pas de réalité absolue, mais seulement des conceptions subjectives et souvent contradictoires de la réalité.

Pour Watzlawick, la réalité est donc un ensemble de perceptions du monde qui est dû principalement à la communication entre les Hommes. Ces manières de voir le monde sont généralement subjectives et contradictoires.

Par exemple, imaginons une expérience où un chercheur cherche à entraîner une souris à baisser un levier. Quand la souris baisse le levier, le chercheur donne à manger à l'animal. Il pourra donc dire «J'ai entraîné la souris à baisser ce levier pour qu'elle demande à manger».

Tout ce qui est réel n'est pas forcément vrai car la réalité relève de l'expérience vécue

Si nous prenons le point de vue de la souris, elle pourra affirmer : «J'ai entraîné ce chercheur à me donner de la nourriture dès que je baisse ce levier.»

On voit donc ici comment un même fait peut générer deux réalités, selon le point de vue où l'on se situe. L'ouvrage de Paul Watzlawick essaye de nous mettre en garde contre ceux qui essayent de nous faire croire qu'il n'existe qu'une réalité. Car croire qu'il n'existe qu'une et une seule vision du monde est dangereux.

La réalité pour construire un discours politique

Revenons donc à nos politiques et éditorialistes. Lorsque ces personnes parlent de la réalité du terrain, ils s'en servent généralement

comme base à leur discours politique. Cette base est certes réelle et peut être le reflet de certaines tendances de société. Mais elle sert également à raconter une histoire et construire cette réalité qu'ils décrivent.

Cette construction, Loïc Nicolas (chercheur à l'Université Libre de Bruxelles) l'explique par le but d'un discours politique : raconter le passé, le présent et imaginer le futur en ajoutant ce qui fait sens pour nous. Le but de ce type de discours, toucher le plus de gens possible. Selon Loïc Nicolas, pour que ce discours touche le plus de personnes possible, il faut que le locuteur soit investi tant dans le fond que dans la forme. Si le discours à trop de forme, mais qu'il n'y a rien à dire, cela aura l'effet

d'une coquille vide. Si au contraire, le discours n'a aucune forme mais qu'il a un fond très pertinent, ce discours aura l'effet d'une pierre lourde qui n'atteindra pas grand monde.

Donc lorsqu'une personnalité politique ou qu'un éditorialiste parle de la réalité d'une situation, il met en avant sa vision de ce qui lui semble réel, selon son point de vue. Par rapport aux violences qui ont eu lieu en marge du mouvement des gilets jaunes, le gouvernement et la droite décrira que la violence venait principalement des casseurs et que cette réalité justifie la mise en œuvre d'importants moyens policiers. Du côté des gilets jaunes et à gauche, les violences ont été plus présentes du côté des forces de l'ordre.

Comme on a pu le voir, la réalité est difficilement définissable. En communication et en politique, la réalité est surtout utilisée pour construire une histoire, un récit et convaincre. Il faut donc rester sur ses gardes et prendre du recul quand une personne évoque le «réel» dans un discours ou dans un débat. Si l'on s'attache aux définitions de Kant, Plank et Watzlawick, la réalité ne reste qu'un ensemble d'expériences vécues.

Alors, dès qu'une personnalité politique vous dira que les préoccupations réelles des Français sont le voile, l'immigration, ou tout autre sujet, rappelez-vous qu'il s'agit plus de la réelle préoccupation de cette personnalité d'inonder le débat public avec ce sujet, plus qu'autre chose.



Retour sur l'actu

Octobre 2019



ALICEM : vers la reconnaissance faciale généralisée ?

Présenté par le gouvernement comme étant une nouvelle manière plus simple et plus sécurisée de se créer une identité en ligne, l'application ALICEM sera lancée sous peu. Mais que se cache-t-il derrière cette application ?

[VOIR L'ARTICLE SUR LE SITE INTERNET](#)

Autre incendie industriel à Villeurbanne

Un incendie a ravagé le site «Bel Air Camp», le mardi 8 octobre, détruisant les locaux d'une cinquantaine de start-up. Plus de 5000m² partis en fumée.

[VOIR L'ARTICLE SUR LE SITE INTERNET](#)

Droit de retrait à la SNCF

Le week-end du 18 octobre au début des vacances de la Toussaint, les agents de la SNCF ont fait valoir leur droit de retrait. Cela était du à un accident parvenu plus tôt dans les Ardennes suite à un accident ferroviaire. La SNCF et le gouvernement n'ont pas hésité à parler de «grève surprise» pour décrédibiliser ce mouvement des cheminots

[VOIR LES ARTICLES SUR LE SITE INTERNET](#)

Huiles minérales dans du lait pour bébé

Le 24 octobre 2019, l'ONG foodwatch sort un rapport suite à l'analyse de près de 16 boîtes de lait en poudre pour bébé. Ils ont fait appel à trois laboratoires certifiés pour tester la présence d'huile minérales. Ces laboratoires ont détecté des quantités préoccupantes de ces substances sur plus de la moitié de ces produits achetés sur le sol Européen.

[VOIR L'ARTICLE SUR LE SITE INTERNET](#)

RETROUVEZ LES AUTRES ARTICLES D'ACTUALITE SUR NOTRE SITE

LEMOUTONLIBERE.FR

ANNONCES

Assemblée Générale interprofessionnelle

Jeudi 14 novembre à 18h30 se tiendra une assemblée générale interprofessionnelle avec comme message d'appel «S'unir pour ne plus subir !». Cette assemblée se déroulera à Bretigny-sur-Orge.

CETTE ASSEMBLÉE SE TIENDRA LE :

JEUDI 14 NOVEMBRE, 18H30, ECOLE ROSA PARKS, 6 RUE DE LA CROIX LOUIS, 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

[*CLIQUEZ ICI POUR VOUS RENDRE SUR LEUR PAGE FACEBOOK*](#)



Appel aux coopérations et à l'établissement d'un agenda commun

[*CLIQUEZ ICI POUR LIRE LA TRIBUNE COLLECTIVE POUR UN APPEL AUX COOPÉRATIONS ET À L'ÉTABLISSEMENT D'UN AGENDA COMMUN.*](#)

[*BD RÉALISÉE PAR GAYLORD, CLIQUEZ ICI POUR EN VOIR PLUS*](#)

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION, UNE ONG, UN SYNDICAT, UN GROUPE DE GILETS JAUNES ET VOUS AVEZ UN MESSAGE À TRANSMETTRE ?

*INFORMEZ NOUS VIA
CONTACT@LEMOUTONLIBERE.FR*